

L'histoire de l'immigration en France

a) Après la Seconde Guerre mondiale

Si la Seconde Guerre mondiale a provisoirement fait cesser l'immigration, celle-ci reprend très rapidement avec les besoins de la reconstruction.

Jusqu'au début des années 1970, cette population était vue comme "de passage" car les frontières étaient globalement ouvertes et les migrants ne venaient souvent que pour des périodes provisoires. Les allers-retours entre la France et le pays de départ étaient fréquents.

b) De 1970 à la fin des années 1980

Avec la crise économique du début des années 1970, la France ferme ses frontières à l'immigration professionnelle. La plupart des migrants choisissent de rester en France et de faire venir leur famille. L'existence d'une population étrangère qui s'installe durablement en France, qui y fait des enfants, devenant Français par le droit du sol, transforme le regard des Français et de l'Etat sur cette immigration.

En réaction à la montée du racisme et aux violences faites aux immigrées, une partie de la jeunesse se mobilise au début des années 1980 et organise une "Marche pour l'égalité et contre le racisme" qui triomphe à Paris le 3 décembre 1983. Les Marcheurs sont reçus à l'Elysée par le président de la République, François Mitterrand, qui annonce à cette occasion la création d'une carte de résident de 10 ans.

c) Depuis 1990

Depuis la fin des années 1980, la politique d'immigration des gouvernements français fluctue entre politique de régularisation et politique répressive. La montée du Front national incite les autres partis politiques à se positionner sur ces thématiques. La question ne semble donc pas s'apaiser et donne lieu à des débats qui dépassent largement le champ social.

Pour lutter contre les discriminations et les pénaliser, des moyens juridiques sont pris. Le 30 décembre 2004, une Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité (HALDE) est créée afin de recevoir les plaintes des victimes et les aider dans leurs démarches juridiques. Depuis 2011, ces missions sont assumées par le Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante chargée de veiller à la protection des droits et des libertés et de promouvoir l'égalité.

Liens

- Le Musée national de l'histoire de l'immigration à Paris : http://www.histoire-immigration.fr/
- Pour mieux comprendre la "Marche pour l'égalité et contre le racisme" : https://fr.wikipedia.org/wiki/Marche_pour_l%27%C3%A9galit%C3%A9_et_contre_le_racisme
- Ou'est-ce que le Défenseur des droits ? https://www.defenseurdesdroits.fr/

Août 2017 – Source: http://www.histoire-immigration.fr/

Pauline Lalanne